

Chapitre d'histoire : la première guerre mondiale (1914-1918)

La 1° GM est la 1° catastrophe humaine du XX° siècle .Elle a dépassé les limites du supportable dans de nombreux domaines (nombre de morts – nombre de blessés – nombre de pays concernés – le niveau de violence atteint).

Cette 1° GM est aussi appelée « la der des ders » ou « la grande guerre » .Elle va bouleverser le monde, l'Europe, la France .Son traité de paix signé en 1919, prépare déjà 2GM.

Intro vidéo « documentaire la guerre moderne » (2'15)

Problématique : quels bouleversements des sociétés et des pays la 1°GM va-t-elle entraîner ?

l) Les 3 phases de la 1° GM

a) Les causes du déclenchement de la 1°GM

La 1°GM s'explique par différentes causes :

Les tensions coloniales :

Carte de couverture

En 1914, les Européens se partagent le monde (notamment : l'Afrique et l'Asie).

Mais l'Allemagne a moins de colonies que la France, cela crée des tensions entre les pays

Dans les colonies les métropoles (pays de départ) vont aller chercher des soldats, des richesses du sous sol

Les tensions territoriales :

Carte de 4°

Les relations entre les pays sont tendues car les zones de tensions sont nombreuses.

En 1870 la France perd la guerre contre l'Allemagne .Elle perd une partie de son territoire : l'Alsace-Moselle.

Les Français ont un fort sentiment de vengeance et de haine et veulent récupérer ces territoires perdus.

Les principales causes du déclenchement de la 1°GM

Les alliances militaires :

+ carte des alliances militaires

Pour se défendre et se protéger mutuellement, les pays ont passé des alliances militaires défensives :

- **La triple entente** : le Royaume uni + la France + l'empire Russe + d'autres pays
- **La triple alliance** : l'Allemagne + l'Autriche Hongrie + Italie + empire Ottoman et d'autres pays

⇒ En cas d'attaque de l'un des pays de l'alliance, les autres pays rentrent aussi en guerre

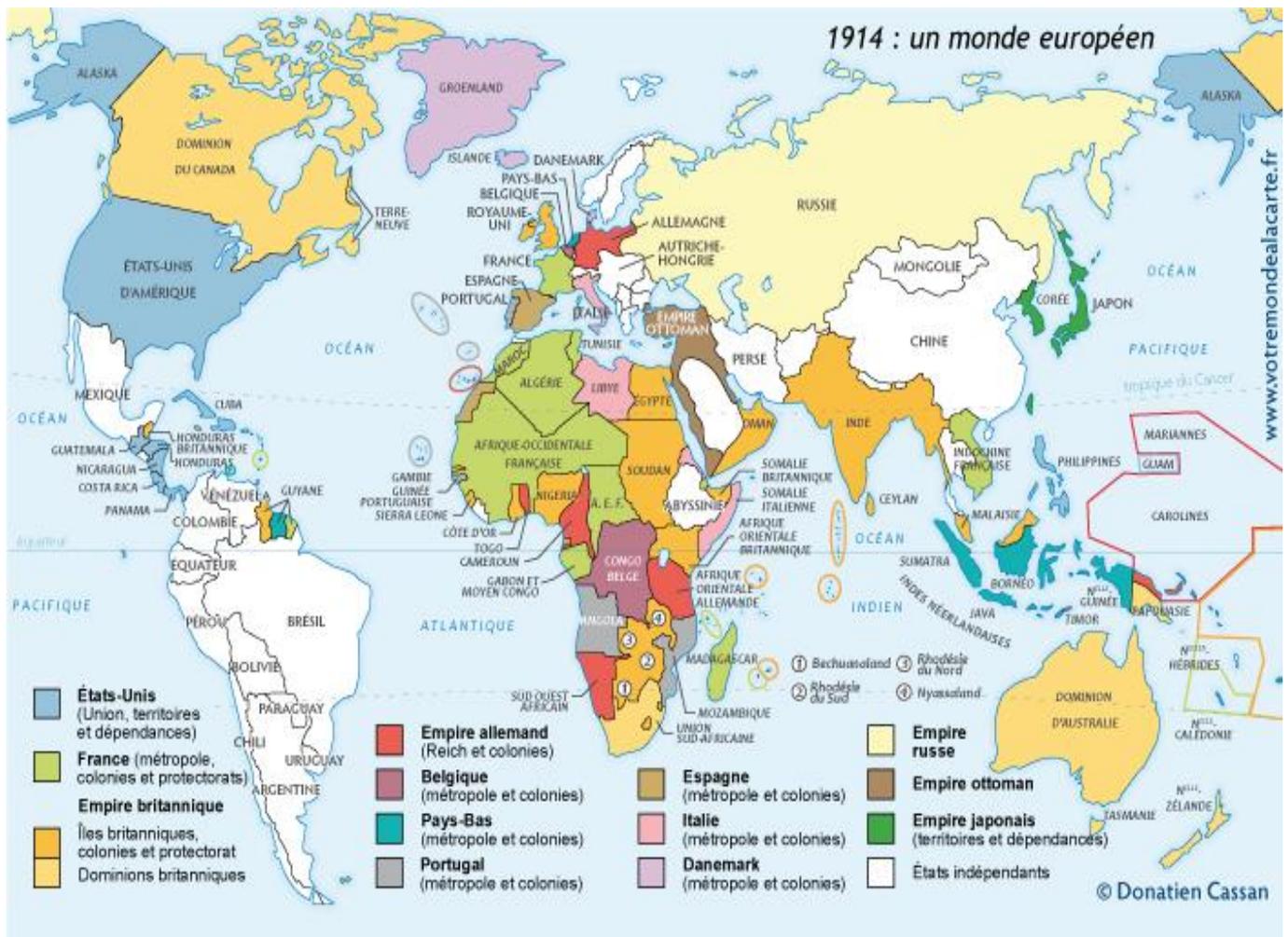
⇒ Le jeu des alliances plongent le monde dans l'horreur



A. HOUOT - Aix-Marseille

1914 : LES ALLIANCES





b) Le déclenchement de la 1^o GM

Les tensions entre les pays européens sont nombreuses et les états ont envie de se faire la guerre .C'est un attentat qui va déclencher la guerre.

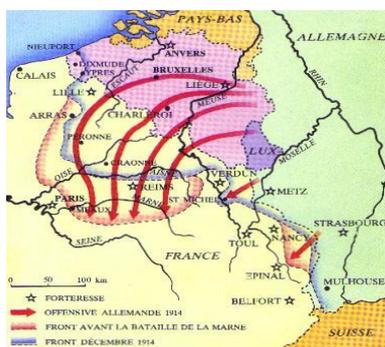
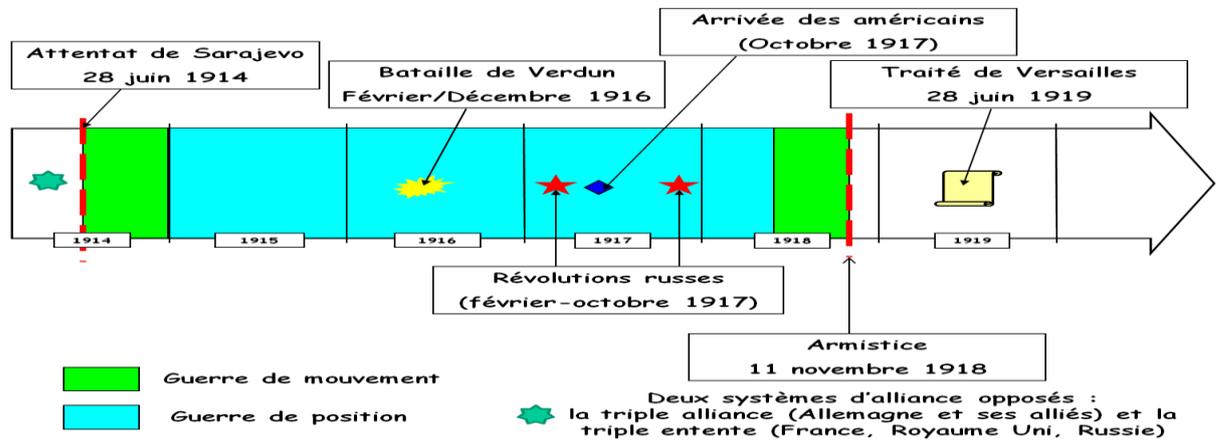
Chercher la Serbie sur la carte des alliances militaires



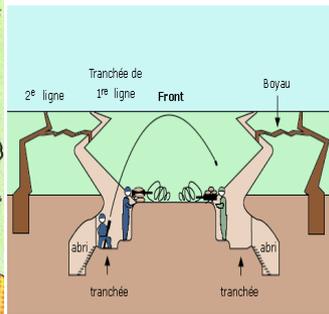
Le 28 juin 1914 un serbe (Gabrilo Princip mort en prison de la tuberculose en avril 1918) assassine l'archiduc François Ferdinand à SARAJEVO sous le prétexte de vouloir former une grande Serbie regroupant tous les peuples slaves. L'Autriche Hongrie accuse la Serbie qui est soutenue par l'empire Russe. L'Autriche Hongrie déclare la guerre à la Serbie. Par le jeu des alliances, cet attentat va être le déclencheur de la 1° GM.

c) LES 3 PHASES de la guerre

Frise chronologique à coller dans le cahier + photos d'explications



Coupe d'une tranchée



NPO : MONTRER LES PHOTOS [Pour montrer les tranchées : vidéo 8'29 à 9'46](#)

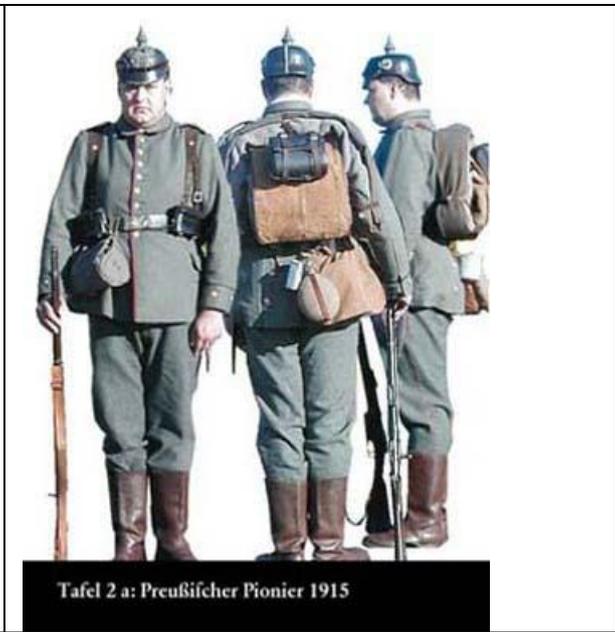
Vidéo de 0 à 24 secondes

En aout 1914, l'armée Allemande attaque la France la 1° en passant par la Belgique. C'est le début de la guerre de mouvements. Les armées françaises sont incapables de bloquer l'avancée des troupes allemandes : c'est la retraite, l'armée française recule jusque sur la Marne. Le général Joffre commande l'armée française et stoppe le recul. (vidéo de 1'26 à 2'23).

Le front (zone des combats) s'étend sur 250 km et 2 millions de soldats sont face à face.

Vidéo de 2'23 à 3'44 : Il organise la contre-offensive de la France grâce aux taxis Parisiens qui vont amener sur la zone du front des milliers de soldats. C'est la fin de la guerre de mouvement ; c'est le début de la guerre des tranchées, on l'appelle aussi la « guerre de position ».

C'est le début de l'enfer et de la violence de masse.



Tafel 2 a: Preußischer Pionier 1915

Le Barda



Une charge à la baïonnette

II) LA VIOLENCE DE MASSE

La 1^oGM est une guerre totale .Les pays mettent tous leurs moyens humains, financiers, industriels au service de la guerre. Durant cette guerre, les soldats mais aussi les civils souffrent.

La violence de masse est une violence organisée par un état pour anéantir toute forme de vie humaine militaire ou civile.

a) La guerre des tranchées : l'exemple de la bataille de Verdun.

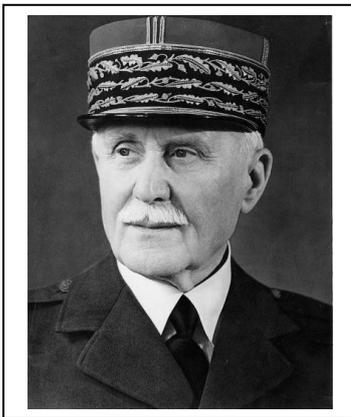
Vidéo la guerre moderne : 37 '42 jusqu' 40'53

Questions 1 à 3 page 30

1. La bataille de Verdun débute le 19 février 1916 et se termine le 21 décembre 1916. Les Allemands décident d'encercler la ville de Verdun et de « saigner à blanc » l'armée française
1225 canons allemands bombardent la ville de Verdun pendant 9 heures, le but est de faire disparaître l'armée française de ce lieu.
2. Un assaut = une attaque .Lors de l'assaut, les soldats doivent tous sortir de la tranchée en même temps, il faut éviter les barbelés, éviter les obus et traverser le no man's land en courant jusqu'à la tranchée allemande. Lors de l'assaut les obus font de nombreux morts. La violence des combats est inimaginable.

Vidéo de la bataille de Verdun 00' jusqu'à 4'53

3. Toute l'économie est mise au service de la guerre et de la victoire .Les nouvelles armes sont nombreuses, il faut payer la solde des soldats. Les usines changent de production pour fournir de l'armement :
⇒ **c'est la reconversion de l'économie**
Les armes utilisées sont : les obus – les mitraillettes – le gaz – grenade – lance flamme
⇒ En décembre 1916, les français ont gagné la bataille de Verdun mais le front est au même endroit qu'au début de l'attaque Allemande. Cette bataille très meurtrière a donc été inutile .
⇒ C'est le MARECHAL PETAIN qui organise la victoire de la France en amenant sans cesse des hommes au combat et en améliorant les conditions de vie des soldats.
⇒ PETAIN est un personnage important de notre programme de 3^e, il est surnommé le vainqueur ou le héros de Verdun



Malgré la victoire de la France, pourquoi peut-on parler de l'enfer de Verdun ?

Le bilan de cette bataille est effroyable : 378 000 morts – 215 000 blessés. 60 millions d'obus ont été tirés. Durant 10 mois, les soldats vont connaître des conditions de vie abominables .Ils sont dehors été comme hiver, dans le froid , la boue ou sous une chaleur suffocante .Ils sont couverts de poux , de vermines .Ils n'ont aucune condition d'hygiène (pas d'eau – pas de toilette...) .Les morts restent avec les vivants car on a pas le temps d'enlever les cadavres .Les soldats manquent parfois de nourriture .Durant cette guerre des tranchées les armes utilisées sont nouvelles et particulièrement mortelles (gaz- baïonnette – mitrailleur – lance flamme ...) .Chaque assaut est très meurtrier et se révèle être inutile .

La bataille de Verdun illustre la violence de masse subie par les soldats lors de la guerre des tranchées.

b) La violence de masse sur les civils : le génocide arménien

Génocide : extermination intentionnelle et systématique de tout un peuple

Massacre voulu par un gouvernement exemple : arménien – juifs – hutu/tutsi

Vidéo sur le génocide (histoire du génocide 2'18 jusqu'à 5'26)

Travail de recherches permettant de comprendre le génocide arménien.

1. Cherche des informations sur le peuple arménien (où vit-il ? combien sont-ils ? donne leur religion ?)
2. A quelle alliance militaire appartient l'empire ottoman ?
3. En quelle année commence le génocide arménien ?
4. Pour quelle raison le gouvernement Turc(Ottoman), décide t il d'organiser ce génocide ?
5. cherche une définition de déportation, déporté.
- 6 lis le témoignage suivant :

« Nous étions 3000 personnes déportées.les Turcs nous ont tout pris. Après 6 jours de marche(...) les gendarmes et les policiers armés jusqu'aux dents nous attendaient. Nous fûmes emprisonnés dans une écurie où les chefs des Turcs vinrent nous torturer par tous les moyens : les femmes furent fouillées et plusieurs furent violées devant nos yeux. Le lendemain, ils nous ont obligé à prendre la route .Chaque jour il fallait marcher pendant 10 heures, sans boire sans mangeraffamés nous arrivâmes à Erzinghian. Dans cette ville une scène horrible s'offrit à nos yeux : le sol était jonché de têtes coupées, de membres humains dispersés ; de chevelures de femmes.....Pendant des journées entières, nous continuâmes notre marche en longeant l'Euphrate, dont les eaux transportaient des cadavres humains. Ils nous ont interdit de nous désaltérer. La rivière coulait tout près de nous, mais malheur à celui qui se penchait pour étancher leur soif ! La balle d'un gendarme l'abattait immédiatement »

D'après le témoignage de Nvart Mahokian en 1920.

7. Où sont déportés les Arméniens ?
8. Par quels moyens les Arméniens sont ils éliminés ? Décris leurs souffrances.
9. cherche le nombre de victimes de ce génocide.
10. Pourquoi peut-on dire que ce génocide est un exemple de violence de masse sur les civils?

c) Le tournant de l'année 1917

L'année 1917 est marquée par 3 grands évènements

- Les mutineries de l'année 1917 (refus de soldats de monter à l'assaut : les mutins sont fusillés pour l'exemple.)
- En février 1917 : Les Russes quittent la triple entente (traité de Brest Litovsk)
- En Avril 1917 : Les Américains rentrent en guerre dans le camp de la triple entente. Depuis le début de la guerre, les Américains soutiennent l'effort de guerre de la triple entente mais ne participent pas directement à la guerre .En 1917, les sous marins Allemands torpillent des bateaux Américains .Immédiatement, les USA rentrent en guerre .L'entrée en guerre de ce pays a de nombreux avantages pour la triple entente : plus de matériels – du matériel plus moderne (les tanks qui passent sur les tranchées) – plus d'argent ...

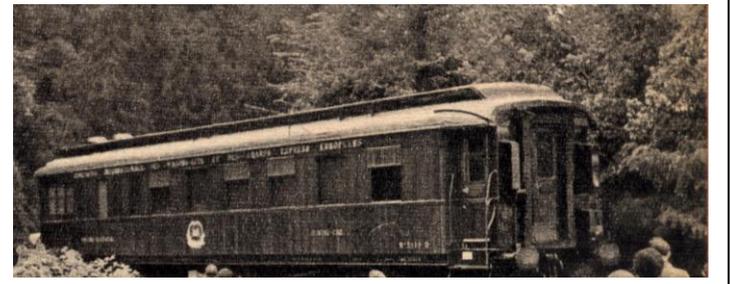
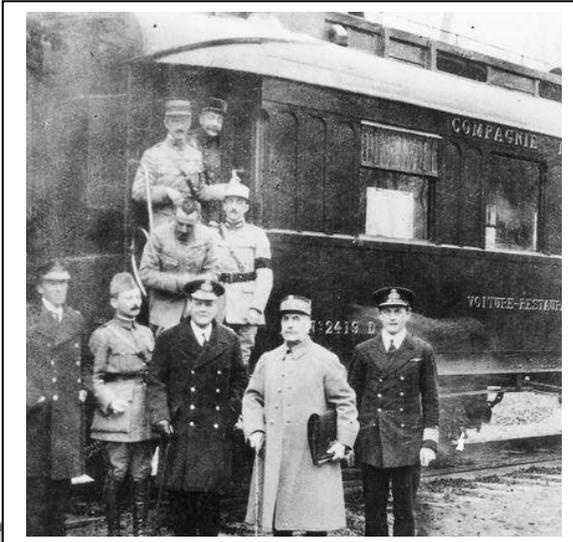
On dit que l'année 1917 est le tournant de la grande guerre

d) Le 11 novembre 1918 : l'armistice

Après avoir tenté de relancer la guerre de mouvements, les Allemands doivent constater leur défaite.

- ⇒ Le 11 novembre 1918 à la 11^e heure est signé l'ARMISTICE. c'est la fin des combats.
- ⇒ Les soldats ne sont pas démobilisés mais il n'y a plus aucun combat.
- ⇒ L'armistice est signé à Rethondes dans un wagon.
- ⇒ Le traité de paix qui met fin à la guerre est signé à Versailles en juin 1919.

[Voir les documents suivants](#))





Signature de l'Armistice
Rehobden, le 11 Novembre 1918 - (5 h. du matin)

Capitaine de Vaisseau
VANSELOW

Général Major Mathias Comte
von WINTERFELD ERZBERGER von OBERNDORFF

REPRODUCTION INTERDITE

HIER
1,561^e jour
de la guerre.

EDITION DE 6 HEURES DU MATIN

LE JOURNAL

AUJOUR'HUI
premier jour
de la paix.

DEUX centimes le numéro (1918)

Mardi 10 Novembre 1918.

L'Allemagne a capitulé

Les hostilités ont été suspendues hier matin à onze heures

L'ALSACE-LORRAINE EST RESTITUÉE A LA FRANCE

C'est hier matin, à 11 heures, par l'armistice de 11 heures, dans le train militaire de Reims, que l'Allemagne a capitulé. Les armées allemandes ont été suspendues de leur avance vers le sud-ouest de la France, et les troupes alliées ont pu reprendre leur avance vers le nord-ouest de l'Allemagne. Les conditions de l'armistice ont été arrêtées par les généraux alliés et les généraux allemands.

Les clauses de l'armistice ont été arrêtées par les généraux alliés et les généraux allemands. Elles ont été arrêtées par les généraux alliés et les généraux allemands. Elles ont été arrêtées par les généraux alliés et les généraux allemands.

LA CONVENTION D'ARMISTICE

Entre le maréchal Foch, commandant en chef des armées alliées, et le général Erich Ludendorff, commandant en chef des armées allemandes, a été conclue la convention d'armistice.

A. — SUR LE FRONT D'OCCIDENT

I. — Cessation des hostilités, sur tous et dans les dix, six heures après la signature de l'armistice.

II. — Evacuation immédiate des pays occupés : Belgique, France, Luxembourg, — ainsi que l'Alsace-Lorraine, — réglée de manière à permettre à tous les habitants de ces pays de quitter le pays dans les dix jours qui suivent la signature de l'armistice.

III. — Rapatriement, sans réciprocité, et devant être terminé dans un délai de quinze jours, de tous les habitants des pays occupés et de ceux qui ont été évacués.

Abandon du matériel de guerre

IV. — Abandon par les armées allemandes du matériel de guerre suivant, en son état :
5.000 canons (dont 2.500 lourds et 2.500 de campagne)
25.000 mitrailleurs
3.000 mitrailleurs
1.700 avions de combat et de bombardement, en premier lieu tous les D 7 et tous les avions de bombardement de nuit, à leur place aux troupes alliées et des Etats-Unis, dans les conditions réglées par la note annexée n° 1, le cas échéant au commandant de l'armistice.

Evacuation de la rive gauche du Rhin

V. — Evacuation des pays de la rive gauche du Rhin par les armées allemandes.

Les pays de la rive gauche du Rhin seront abandonnés par les armées allemandes, sous le contrôle des troupes d'occupation des Alliés et des Etats-Unis. Les troupes des Alliés et des Etats-Unis commenceront l'occupation de ces pays par des garnisons dans les principales villes de la rive gauche du Rhin (Mayence, Cologne, Coblence) avec, en ces points, des troupes de 30 à 40 kilomètres de rayon sur la rive droite — et des garnisons troupes également dans les principales villes de la rive gauche.

Une zone libre sera établie sur la rive droite du Rhin, entre la Meuse et une ligne tracée parallèlement aux rives de ce fleuve, à 10 à 15 kilomètres de distance, depuis la frontière de l'Alsace jusqu'à la frontière de la Basse.

L'évacuation par l'armée des pays de la rive gauche et de la rive droite sera réglée de façon à être terminée dans un délai de quinze jours, au plus tard, après la signature de l'armistice.

Tous les mouvements d'évacuation ou d'occupation seront réglés par la note annexée n° 1, le cas échéant au commandant de l'armistice.

VI. — Des tous les territoires occupés par l'armée, toute évacuation des habitants sera réglée de façon à être terminée dans un délai de quinze jours, au plus tard, après la signature de l'armistice.

Les installations militaires de toute nature seront évacuées — de même que les approvisionnements militaires, vivres, munitions, équipements, qui n'ont pas été consommés dans les dix jours qui suivent la signature de l'armistice.

Les chemins de fer de toute nature pour la population civile, télégraphes, devront être laissés en place.

Il ne sera pris aucune mesure spéciale ou d'ordre spécial avant que ne soient terminés les évacuations indiquées ou que ne soient terminés les évacuations dans leur ensemble.

Livraison du matériel roulant

VII. — Les voies et matériel de chemins de fer de toute nature, voies ferrées, voies navigables, pontons, ponts, etc., seront évacués par les armées allemandes.

Tous les matériels militaires et militaires actuellement utilisés et non utilisés, seront évacués par les armées allemandes.

Il sera livré aux puissances alliées :
5.000 machines motrices et 150.000 wagons en bon état de fonctionnement et en état de transport et après réparations, dans les dix jours qui suivent la signature de l'armistice.

Il sera également livré 5.000 canons automobiles en bon état, dans un délai de quinze jours.

Les chemins de fer de l'Alsace-Lorraine, dans un délai de quinze jours.



Il y a eu de la joie dans les pays de la rive gauche du Rhin. Les habitants ont pu quitter leur pays et se rendre dans les pays occupés.

Les armées allemandes ont été suspendues de leur avance vers le sud-ouest de la France, et les troupes alliées ont pu reprendre leur avance vers le nord-ouest de l'Allemagne.

Les conditions de l'armistice ont été arrêtées par les généraux alliés et les généraux allemands.

Les clauses de l'armistice ont été arrêtées par les généraux alliés et les généraux allemands.

Les armées allemandes ont été suspendues de leur avance vers le sud-ouest de la France, et les troupes alliées ont pu reprendre leur avance vers le nord-ouest de l'Allemagne.

Les conditions de l'armistice ont été arrêtées par les généraux alliés et les généraux allemands.

Les armées allemandes ont été suspendues de leur avance vers le sud-ouest de la France, et les troupes alliées ont pu reprendre leur avance vers le nord-ouest de l'Allemagne.

Les conditions de l'armistice ont été arrêtées par les généraux alliés et les généraux allemands.

Les armées allemandes ont été suspendues de leur avance vers le sud-ouest de la France, et les troupes alliées ont pu reprendre leur avance vers le nord-ouest de l'Allemagne.

Les conditions de l'armistice ont été arrêtées par les généraux alliés et les généraux allemands.

Les armées allemandes ont été suspendues de leur avance vers le sud-ouest de la France, et les troupes alliées ont pu reprendre leur avance vers le nord-ouest de l'Allemagne.

Les conditions de l'armistice ont été arrêtées par les généraux alliés et les généraux allemands.

Les armées allemandes ont été suspendues de leur avance vers le sud-ouest de la France, et les troupes alliées ont pu reprendre leur avance vers le nord-ouest de l'Allemagne.

Les conditions de l'armistice ont été arrêtées par les généraux alliés et les généraux allemands.

Les armées allemandes ont été suspendues de leur avance vers le sud-ouest de la France, et les troupes alliées ont pu reprendre leur avance vers le nord-ouest de l'Allemagne.

condition, des Alliés et des Etats-Unis. Les puissances alliées et les Etats-Unis peuvent en disposer comme les leur veulent.

Cette condition accorde les conventions additionnelles au sujet de l'échange des prisonniers de guerre, y compris celle de juillet 1918, en cas de violation.

Toutefois, le rapatriement des prisonniers de guerre allemands internés en Hollande et en Suisse continuera comme précédemment. Le rapatriement des prisonniers allemands sera réglé à la satisfaction des puissances de paix.

XI. — Les matelots et blessés invalides internés sur les territoires occupés par les armées allemandes, seront évacués par le personnel allemand qui les a internés avec le matériel nécessaire.

XII. — Toutes les troupes allemandes qui se trouvent actuellement dans les territoires qui faisaient partie, avant la guerre, de l'Autriche-Hongrie, de la Roumanie, de la Yougoslavie, doivent rentrer immédiatement dans les frontières de l'Allemagne telles qu'elles étaient au 1^{er} août 1914.

Toutes les troupes allemandes qui se trouvent actuellement dans les territoires qui faisaient partie, avant la guerre, de la Pologne, doivent également rentrer dans les frontières de l'Allemagne, telles qu'elles étaient, dès que les Alliés jugeront le moment venu, compte tenu de la situation intérieure de ces territoires.

XIII. — Afin de tenir compte de l'évacuation par les troupes allemandes et de celle de tous les territoires occupés et après avoir été autorisés par les Alliés, les troupes allemandes se trouvant sur les territoires de la Russie (dans les limites de 17^o août 1914).

XIV. — Les troupes allemandes, par les troupes allemandes, de toutes régions, seront évacuées en vue de se procurer des munitions à destination de l'Allemagne, en Roumanie et en Russie (dans les limites de 17^o août 1914).

Les traités de Bucarest et de Brest-Litovsk annulés
XV. — Renouvellement des traités de Bucarest et de Brest-Litovsk, à leurs conditions.

XVI. — Les Alliés auront libre accès aux territoires occupés par les Allemands sur les frontières orientales, soit par l'Autriche, soit par la Yougoslavie, afin de pouvoir rapatrier les populations et dans le but de maintenir l'ordre.

C. — DANS L'AFRIQUE ORIENTALE
XVII. — Evacuation de toutes les forces allemandes opérant dans l'Afrique orientale, dans un délai réglé par les Alliés.

D. — CLAUSES GÉNÉRALES
XVIII. — Rapatriement sans réciprocité, dans un délai maximum de six mois, dans des conditions de détail à faire, de tous les internés civils, y compris les internés, les prisonniers en captivité, appartenant à des puissances alliées ou associées autres que celles énumérées à l'article III.

Réparation des dommages
XIX. — Sous réserve de toutes formalités et révisions ultérieures de la part des Alliés et des Etats-Unis, réparation des dommages.
Produit la date de l'armistice, il ne sera versé aucun paiement des valeurs perdues par les Alliés en vue de la reconstruction des possessions.

Restitution immédiate de l'ensemble de la Banque nationale de Belgique et de son matériel, ainsi que de tous les documents, valeurs mobilières et fiduciaires, avec le matériel (fonctionnel) touchant son activité publique dans les pays occupés.

Restitution de l'or russe en possession des Allemands au moment de la signature de l'armistice, et de tous les documents, valeurs mobilières et fiduciaires, avec le matériel (fonctionnel) touchant son activité publique dans les pays occupés.

E. — CLAUSES NAVALES
XX. — Cessation immédiate de toute activité navale et militaire de l'Allemagne et de tous les territoires occupés, ainsi que de toutes les activités de guerre et de commerce de guerre par les Alliés et les Etats-Unis. Ceci ne préjuge pas cependant la mise en œuvre de mesures de police et de matériel et le droit de visiter les navires de guerre des Alliés et des Etats-Unis.

XXI. — Restitution, sans réciprocité, de tous les prisonniers de guerre des nations de guerre et de commerce des puissances alliées et associées au moment de l'armistice.

Livraison de tous les sous-marins
XXII. — Livraison aux Alliés et aux Etats-Unis de tous les sous-marins (y compris tous les sous-marins sous-marins) tous les sous-marins de guerre actuellement en service, ainsi que tous les sous-marins et équipements complètes dans les ports désignés par les Alliés et les Etats-Unis. Ceci ne préjuge pas cependant la mise en œuvre de mesures de police et de matériel et le droit de visiter les navires de guerre des Alliés et des Etats-Unis.

XXIII. — Les navires de guerre de toutes nations qui sont désignés par les Alliés et les Etats-Unis seront immédiatement livrés pour être utilisés dans les ports désignés, ou à leur défaut dans les ports désignés par les Alliés et les Etats-Unis. Ils y demeureront sous la surveillance des Alliés et des Etats-Unis, des dispositions de garde dans les ports désignés.

XXIV. — Les navires de guerre de toutes nations qui sont désignés par les Alliés et les Etats-Unis seront immédiatement livrés pour être utilisés dans les ports désignés, ou à leur défaut dans les ports désignés par les Alliés et les Etats-Unis. Ils y demeureront sous la surveillance des Alliés et des Etats-Unis, des dispositions de garde dans les ports désignés.

COMMUNIQUÉ OFFICIEL FRANÇAIS

Le communiqué officiel français annonce que l'armistice a été signé à 11 heures.

Le communiqué officiel français annonce que l'armistice a été signé à 11 heures.

Le communiqué officiel français annonce que l'armistice a été signé à 11 heures.

Le communiqué officiel français annonce que l'armistice a été signé à 11 heures.

Le communiqué officiel français annonce que l'armistice a été signé à 11 heures.

Le communiqué officiel français annonce que l'armistice a été signé à 11 heures.

Feuille
N° 339

INDICATIONS
de
SERVICE

(2) *af*

Reçu de

Remis au planton

ARRIVÉE

Poste d

le 11. 11. 18
à 8 heure 15

Téléphone (3)
Télégraphie
oulique.

à _____ heure
(Signature du planton)

[Signature]

Préambule (2)

de (2)

NR (2)

V (2)

déposé le

à _____ heure

Adresse :

EM. d'Amby à D1

Texte

*Historique !!!
FJC*

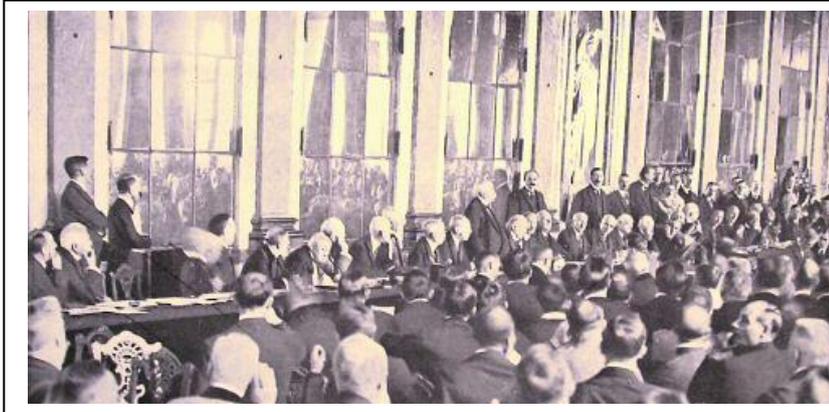
*Amnistie et cesse ce matin
cinq heures*

*Cessation hostilités onze heures
Délai d'évacuation de la RG du Rhin
6 jours -*

*à transmettre immédiate
avec tous renseignements
F. Carreau*

b) [Le traité de Versailles de juin 1919 prépare déjà la 2° guerre mondiale.](#)

[Carte 1 page 38 et doc 2 page 38](#)



Le traité de Versailles correspond à la signature du traité de paix qui met fin à la 1° GM (rappel : armistice du 11/11/1918 : fin des combats). Seuls les vainqueurs (pays en jaune sur la carte) sont conviés pour signer le traité de paix.

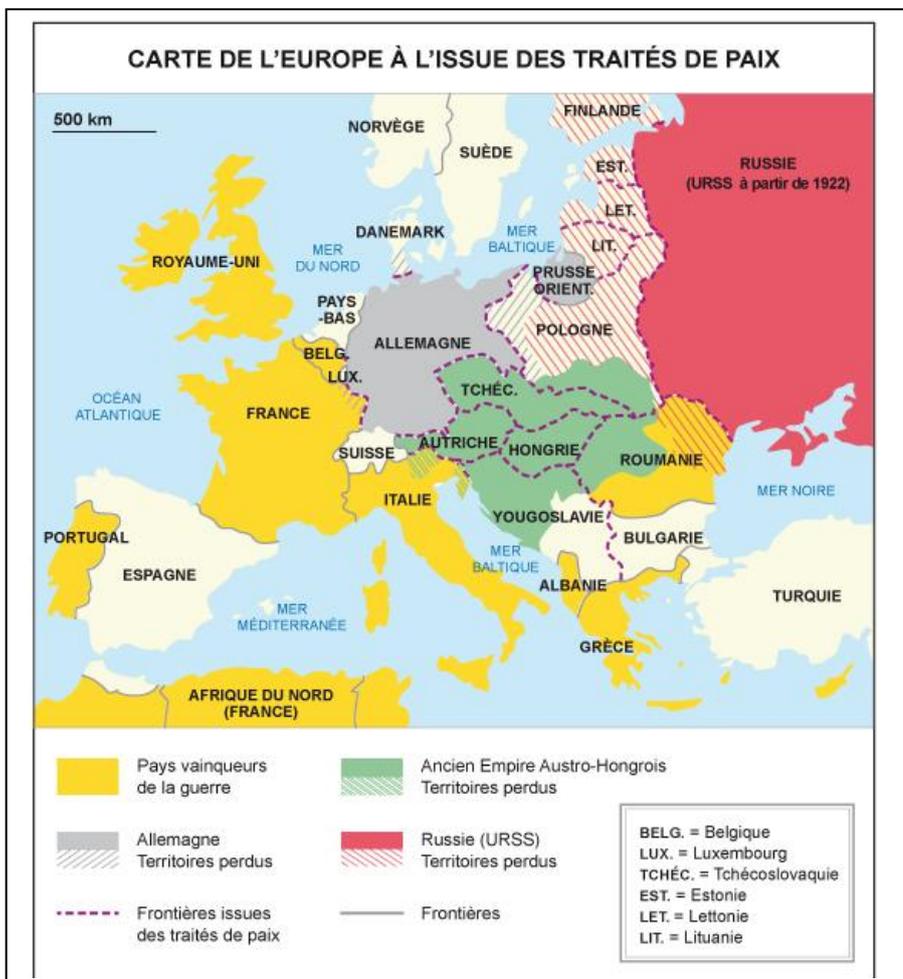
⇒ L'absence des vaincus a pour but de les rendre **responsables** de la guerre et de les **humilier**.

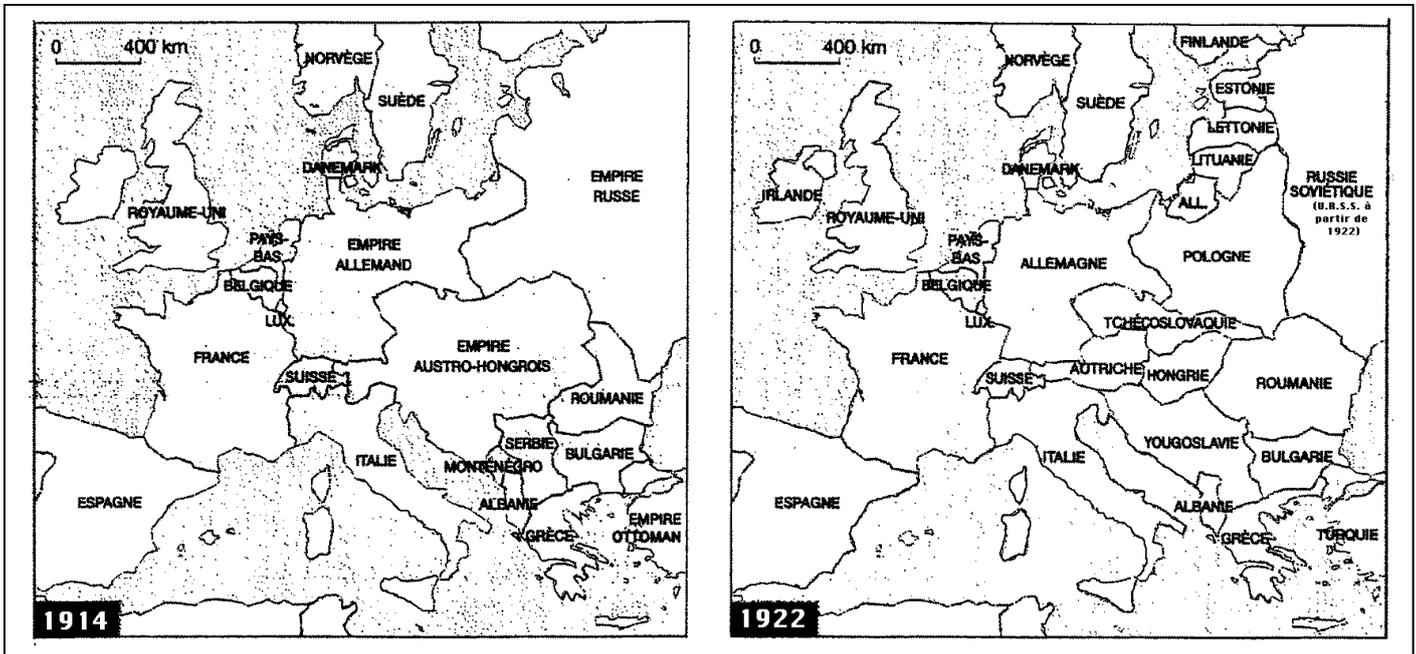
[Doc 3 page 39](#)

Il est très important de retenir que le traité de Versailles prépare la 2°GM:

- Démilitarisation de la frontière franco-allemande
- La France reprend l'Alsace – Lorraine
- L'Allemagne reconnaît la Pologne et lui laisse un accès à la mer (le corridor de DANTZIG)
- L'armée allemande devra avoir 100 000 soldats au maximum
- Le service militaire disparaît en Allemagne
- Les tanks-les avions – la marine de guerre sont interdits à l'Allemagne
- L'Allemagne et ses alliés sont déclarés responsables de la guerre
- L'Allemagne et ses alliés doivent payer les réparations

c) [Une nouvelle carte de l'Europe se met en place \(carte à coller dans le cahier\)](#)





Au lendemain de la 1^{re} guerre mondiale, la carte de l'Europe est bouleversée :

- les empires ont disparu
- de nombreux pays sont créés (exemple : Pologne – Tchécoslovaquie – Autriche
- l'Allemagne est coupée en deux par le couloir de Dantzig

Conclusion :

Relire la problématique de départ

La première guerre mondiale est la première guerre qui utilise la violence de masse sur les militaires et sur les civils. Cette guerre a de très nombreuses conséquences .Le traité de Versailles humilie les Allemands et coupe leur territoire en deux parties.

Le bilan de la guerre est effroyable : des millions de morts et de blessés, la natalité des pays s'effondre ,des régions entières sont à reconstruire, les économies des pays sont ruinées, les populations sont traumatisées.

